



Berne, le 19 février 2014

Destinataires

Partis politiques

Associations faïtières des communes,
des villes et des régions de montagne

Associations faïtières de l'économie

Autres milieux intéressés

Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag)

Mise en œuvre de la motion Lombardi (12.3637): Force du franc. Harmonisation partielle des heures d'ouverture des magasins

Ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 19 février 2014, le Conseil fédéral a chargé le DEFR de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag).

Le dossier envoyé en consultation doit mettre en œuvre la motion Lombardi (12.3637): «Force du franc. Harmonisation partielle des heures d'ouverture des magasins», adoptée par les deux chambres le 17 juin 2013. Cette dernière demande une harmonisation des heures d'ouverture admissibles des magasins de 6 à 20 heures du lundi au vendredi et de 6 à 19 heures le samedi (le dimanche n'est pas concerné) au sens d'un droit minimal.

Vous pouvez télécharger le projet de loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins et le commentaire qui s'y rapporte à l'adresse suivante :

www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html. La procédure de consultation court jusqu'au **30 mai 2014** inclus. Nous vous prions d'envoyer **votre avis au plus tard jusqu'à cette date** à l'adresse suivante :

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Direction pour la politique économique

Consultation LOMag Motion Lombardi

Holzikofenweg 36

3003 Berne

Courriel: wp-sekretariat@seco.admin.ch

Tél.: 031 322 42 27



Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (voir adresse ci-dessus).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral